



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Du déclassement professionnel à la désaffection pour le métier. Le cas des producteurs laitiers du Marais Poitevin

Gaétan FILLONNEAU

Université de Nantes, CENS / PRES LUNAM Université, ESA, LARESS, 55 rue Rabelais,
49007 Angers

Résumé – L'article décrit les signes d'une crise professionnelle et identitaire traversée par des producteurs laitiers implantés dans le Marais poitevin. L'analyse du rapport au travail, à son contenu – à la traite plus particulièrement – et à sa rémunération, s'est avérée féconde pour rendre compte de la désaffection pour le métier. Lorsque la démobilisation atteint un certain seuil, les fondements d'une crise de reproduction professionnelle sont posés. Certaines particularités professionnelles locales éclairent les ressorts sociologiques de cette crise. Dans une conjoncture économique défavorable qui pointe les limites du modèle laitier adopté, le contexte idéologique et institutionnel local ne favorise guère la distanciation avec le modèle technique de référence. L'étude a révélé que la démobilisation résultait aussi d'une comparaison de leur situation professionnelle avec celle des céréaliers. La concurrence (économique et symbolique) exercée par la céréaliculture nourrit le sentiment de relégation professionnelle. La dévalorisation du métier procède d'un déclassement que connaît progressivement ce segment professionnel.

Mots-clés : éleveurs laitiers, crise professionnelle, rapport au travail, déclassement professionnel, segmentation professionnelle

*From professional relegation to disaffection for the job -
The case of the dairy producers in the Marais poitevin*

Summary – The article describes the signs of both a professional and an identity crisis that dairy producers in the Marais Poitevin are going through. The analysis of relationship with work, its content – milking in particular – and its compensation, has proven useful in highlighting the disaffection they have with their occupation. When desertion reaches a certain threshold, the foundations of a professional reproduction crisis are laid. Some of the specifically local features of the profession explain the sociological reasons behind this crisis. In an unfavourable economic context which highlights the limits of the current dairy production model, the local ideological and institutional context hardly helps to encourage detachment from the standard technical model. The study also revealed that comparisons made with the professional situations of cereal farmers also led to abandonment. The competition (economic and symbolic) of cereal farming, accentuates the impression of professional relegation. The occupational depreciation encountered is the result of a gradual decline in status of this professional segment.

Keywords: dairy farmers, professional crisis, relationship with work, professional relegation, professional segmentation

JEL Classification : O52, Q12, Q18, Z13

1. Introduction

Des années 1950 jusqu'au début des années 1980, l'uniformité du mouvement de *modernisation* de l'agriculture française est particulièrement marquante. Il s'agit d'abord, pour reprendre les termes de Cerf et Lenoir (1987), des « moyens » techniques et économiques utilisés pour améliorer le niveau de vie de la paysannerie française d'après-guerre. En ce sens la modernisation a consisté à améliorer la productivité du secteur agricole *via* l'innovation technique et la spécialisation des fermes devenues « exploitations», et à travers l'adoption d'une logique d'investissement et de modes de gestion de type entrepreneurial et industriel (*via* les centres de gestion).

En quelques décennies, la prédominance de cette agriculture « modernisée », qualifiée par Muller (1987) de « modèle de l'exploitation agricole spécialisée » ou bien encore par Rémy (1987) de « modèle de l'exploitation familiale moderne », consacre l'hégémonie d'un « nouveau groupe social » en opérant une vive sélection par le bas de la hiérarchie professionnelle. Les paysans qui n'ont pas su ou voulu adopter ce modèle se voient « progressivement disqualifiés [et sont condamnés] à quitter la profession » (Muller, 1987). Ainsi, pour reprendre les propos de Grignon, « la modernisation de l'agriculture, la spécialisation et la professionnalisation ne se laissent pas réduire à des transformations d'ordre économiques et techniques. La spécialisation est inséparable d'un processus de division et de hiérarchisation sociales des tâches et des savoirs qui consacre la culture technique savante sur la culture de métier paysanne » (Grignon, 1982). L'histoire de ce groupe professionnel démontre que les processus de modernisation et de professionnalisation – entendu ici essentiellement comme le processus de spécialisation et d'accroissement des qualifications professionnelles – apparaissent intimement liés (Grignon, 1981).

C'est à partir des années 1970 qu'à contresens de ce mouvement et en lien plus ou moins étroit avec des « combats syndicaux », des systèmes de production « alternatifs » émergent et entament un processus de délégitimation du modèle professionnel dominant basé sur cette conception spécialisée et moderniste de l'activité productive (Cordellier, 2008). Ainsi ce modèle unique vacille quelque peu avec le développement de « pratiques d'une agriculture différente, non marginale [...], fondées au contraire sur la diversification des productions et des services » (Muller, 1987). Dans ce cadre, la fonction commerciale devient centrale. Puis, au tournant des années 1990, les modes de production et d'élevage, parfois qualifiés « d'intensifs » ou « d'industriels », sont questionnés.

Cette remise en cause du modèle professionnel dominant apparaît très inégale selon les territoires. Ainsi, à partir d'une enquête de terrain réalisée notamment dans le sud du département vendéen (voir encadré ci-dessous), nous avons constaté que cette logique professionnelle peut demeurer le seul et unique modèle légitime. Non seulement le processus de modernisation de l'agriculture semble s'être franchement et uniformément imposé, mais les remises en cause de ce modèle y apparaissent rares et très marginalisées. Autrefois région de polyculture élevage, cette partie la plus occidentale du Marais Poitevin (carte 1) a connu une concentration et une spécialisation des exploitations particulièrement vigoureuses depuis les années 1980. Sous l'impulsion de la Politique agricole, la restructuration y a été radicale : remembrement foncier de grande ampleur, surfaces importantes de prés convertis en terres arables, drainage des parcelles, irrigation

Encadré 1. Méthode et terrains

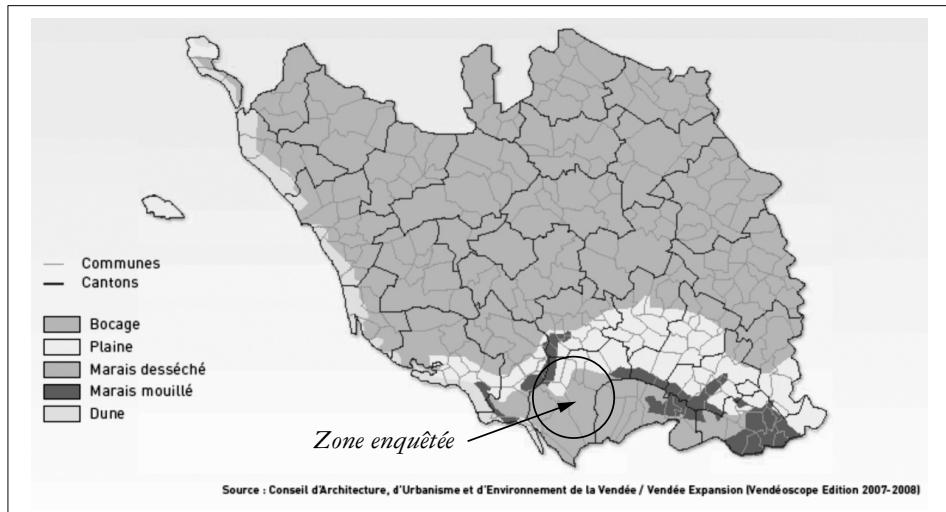
Les résultats présentés ici s'inscrivent dans une recherche plus vaste réalisée dans le cadre d'un doctorat. Traitant des évolutions du métier et du travail en production laitière dans l'Ouest de la France et basée sur une démarche à la fois monographique et comparative, cette enquête sociologique a investi trois territoires distincts. Cette méthode répondait ainsi à notre exigence de comparer les logiques professionnelles entre plusieurs territoires et au sein d'un même territoire. Les secteurs enquêtés devaient être le plus typés possibles, tant du point de vue des particularités pédoclimatiques, des configurations productives, des systèmes de productions, que des densités et des dynamiques laitières. Selon la densité laitière, les secteurs en question sont de superficie très variable et peuvent correspondre approximativement à une commune (Ploéven dans le Finistère), deux communes (Breuville et Rauville-la-Bigot dans la Manche), voire un canton dans sa quasi intégralité (Canton de Luçon en Vendée). Les résultats présentés ici concernent plus particulièrement ce canton situé au sud du département vendéen (carte 1), mais résultent néanmoins d'une comparaison entre ces trois terrains d'enquête.

L'approche monographique est à considérer comme un focus, un plan au cadrage relativement arbitraire (mais non dépourvu de logique) sur un espace social restreint. Nous pourrions aussi la voir comme un laboratoire saisissant, à petite échelle, la nature des rapports sociaux et des logiques à l'œuvre dans un espace professionnel. L'investigation sociologique, à base d'entretiens semi-directifs restitue dans un premier temps les points de vue, les manières de voir des éleveurs et les rapports qu'ils entretiennent avec leur métier. Appliquée de manière exhaustive sur ces trois territoires, ce mode d'investigation vise à faire l'état des lieux, minutieux et intégral, des professionnels en présence sur un espace géographique restreint. L'enquête s'est déroulée en phases successives, du printemps 2008 à l'automne 2009.

des cultures... ¹ (Billaud, 1984). Tant du point de vue des investissements que de la productivité ou des rendements, les stratégies professionnelles répondent désormais franchement aux normes professionnelles dominantes. Les divers groupes professionnels en présence – céréaliers en tête, mais aussi producteurs laitiers et producteurs de viande bovine – endossent avec volontarisme et fierté les traits de l'agriculture d'entreprise, capitaliste et spécialisée. De plus en plus qualifiés, ces agriculteurs ont embrassé le mouvement de professionnalisation défendu par les organisations professionnelles dites « représentatives » (Rémy, 1987) et ses organismes de développement : travailleurs à temps complet, ils incarnent parfaitement la culture technique (adoption rapide des nouvelles technologies et faisant preuve d'une grande connaissance technique en zootechnie et agronomie) (Grignon, 1982) qui commande les règles d'excellence professionnelle et ils conçoivent uniquement leur métier et leur exploitation « autour de la fonction de production de matières premières » (Muller, 1987).

¹ Le Marais Poitevin est un espace géographique complexe où s'enchevêtrent une multiplicité de situations physiques et pédologiques. Les activités agricoles sont traversées par des enjeux hydrauliques et environnementaux majeurs. Le développement d'une céréaliculture de plus en plus modernisée et intensifiée a conduit, en 1997, au déclassement du Parc naturel régional (labelisé depuis 1979).

Carte 1. La diversité paysagère vendéenne



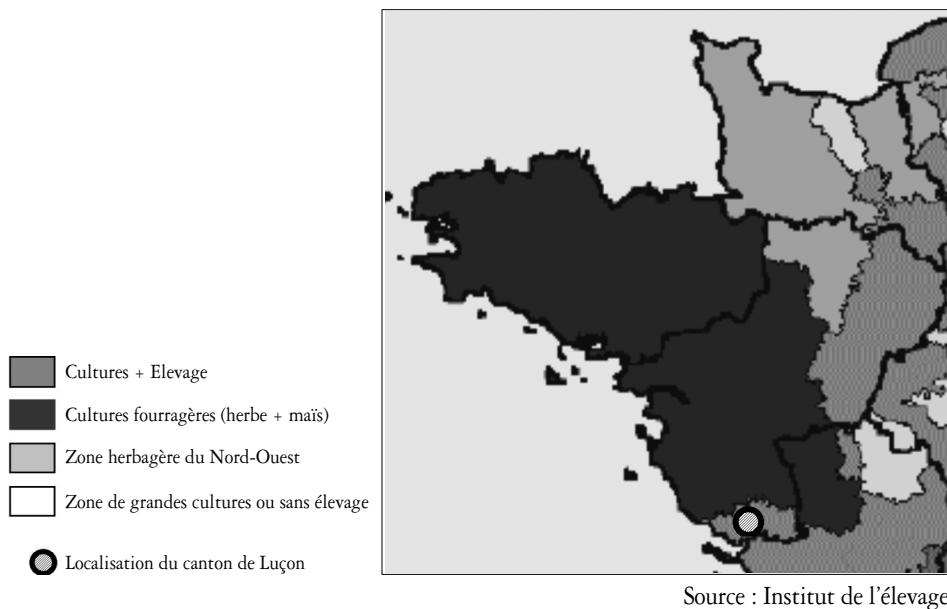
Avec cet élan moderniste, le territoire a connu un déclin accéléré du nombre de ses producteurs laitiers. La spécialisation productive régionale fait apparaître, en creux, des espaces agricoles situés en marge des bassins laitiers de production et particulièrement affectés par la déprise laitière. Progressivement la céréaliculture s'impose et l'élevage perd du terrain (carte 2). Composée désormais quasi exclusivement d'exploitations spécialisées en céréaliculture ou orientées en polyculture-élevage, cette zone côtière très fertile, située pour l'essentiel dans le Marais poitevin desséché², est investie par une agriculture que les organisations professionnelles locales qualifient de fortement « modernisée ». Les exploitations laitières de notre échantillon, aujourd'hui peu nombreuses et éparses sur la zone, n'échappent pas à la règle : de grandes dimensions (140 ha de moyenne et 12 des 14 exploitations enquêtées dépassent les 100 ha de superficie), elles sont dotées d'outils de production importants (proches des 450 000 L de lait en moyenne) et sont solidement équipées.

Le Recensement agricole de 2000 témoigne de la prédominance de la céréaliculture et, secondairement, du maintien de l'élevage au sein du canton de Luçon (tableau 1). Plus parlant encore, 60,5% de la superficie agricole sont alors destinés aux céréales et oléoprotéagineux.

Des données plus récentes – issues du Système d'information statistique de source administrative (SISA) de 2006-2007 – permettent de prendre la mesure de la déprise laitière sur ce territoire. Ainsi, le canton de Luçon, qui correspond sensiblement à notre terrains d'enquête, a vu ses effectifs régulièrement diminuer : n'y subsistent plus que

² En réalité certaines terres du territoire enquêté se situent dans des zones de marais qualifiées « d'intermédiaires » (ce qui signifie qu'elles sont imparfaitement desséchées). Polder autrefois composé de vastes espaces de prairies, le marais desséché a été gagné au cours du xx^e siècle par les cultures céréalières.

Carte 2. Les systèmes d'élevage du Grand Ouest



Source : Institut de l'élevage

Tableau 1. Orientations technicoéconomiques des exploitations du canton de Luçon (2000)

Orientations technico-économiques (1)	Effectifs	(%)
Céréales et oléop. + cultures générales + polyculture	165	57,5
Grandes cultures et herbivores	27	9,4
Bovins lait + bovins lait-viande	9	3,1
bovins viande	16	5,6
Ovins, caprins et autres herbivores	27	9,4
Autres combinaisons cultures-élevage	15	5,2
Maraîchage + Horticulture + Viticulture + Fruits	16	5,6
Autres orientations	12	4,2
Total	287	100

19 exploitations laitières, soient 12,5% des exploitations dites « professionnelles » et la production laitière n'y représente plus que 231 litres de lait par hectare de SAU ou encore 3,5 vaches laitières au km².

Par ailleurs, cette petite région vendéenne semble avoir été relativement imperméable aux évolutions observables dans d'autres territoires français. Ainsi les modèles professionnels concurrents qui bousculent ici ou là l'homogénéité technique n'ont pas véritablement émergé. Ils sont parfois en germe, mais ne se sont pas solidement développés. L'agriculture biologique ne s'y est pas imposée comme une alternative crédible à l'agriculture conventionnelle. L'extensification (fourragère ou animale) y est souvent assimilée par les acteurs à un déficit technique ou une carence professionnelle,

et elle n'est pas considérée comme une stratégie professionnelle légitime. Le mode de production et d'élevage intensif ne semble pas être remis en cause. Bref, la marginalisation des systèmes de production « alternatifs » préserve intacte la légitimité du modèle dominant qui y demeure extrêmement forte. Ce constat s'applique tout particulièrement au secteur laitier, où les résistances apparaissent isolées et privées de supports institutionnels. Au moment de l'enquête, sur la vaste zone investie, un seul éleveur laitier produit sous label Agriculture biologique (en conversion)³. Aux dires des producteurs en recherche d'alternatives techniques, aucun organisme professionnel ne semble faire preuve d'un volontarisme suffisant pour développer de nouveaux référentiels techniques et défendre un autre modèle agricole.

Ainsi de prime abord, nous serions tentés de faire le constat d'un univers agricole homogène, unifié et rassemblé autour d'un certain unanimisme technique. Mais cette unanimité en termes de stratégie de développement et en matière socio-économique suffit-elle à remplir les conditions sociales d'une cohésion professionnelle et identitaire ? En réalité l'enquête a révélé que ce « processus de professionnalisation » du groupe professionnel des producteurs laitiers n'a en rien affermi leur identité professionnelle. En fait, par un jeu complexe de concurrence pratique et symbolique entre métiers de l'agriculture, la spécialisation (technique et identitaire) a conduit à une véritable segmentation et hiérarchisation professionnelles. Par *segmentation*, il faut entendre les « regroupements professionnels informels » comme ceux décrits par Strauss : les différenciations internes à une profession, tant sur le plan des activités de travail, des méthodologies et des techniques que sur le plan identitaire amènent à des écarts notables au point de faire émerger des segments professionnels concurrents (Strauss, 1992).

Dans le domaine de la sociologie des professions agricoles, la notion de segmentation est le plus souvent mobilisée pour souligner les lignes de fractures *internes* à chacun des métiers. A partir d'une enquête auprès des éleveurs charolais, Desgranges (2001) et Lémery (2003), ont dégagé les différentes formes identitaires dans un champ professionnel donné. Plus récemment, à partir du même cadre d'analyse, Goulet (2010) interroge la lutte entre différents groupes professionnels pour la définition et la légitimation de l'agriculture « durable ». Tous ces travaux montrent qu'un processus de segmentation que l'on qualifiera de « transversal » est à l'œuvre : l'ensemble des filières agricoles se fractionne, mais les socles professionnels et identitaires qui les subdivisent dépassent le cadre d'une production ou d'un métier et se rejoignent autour d'un modèle de développement. L'appréhension de la segmentation par productions, c'est-à-dire par métier est plus marginale. Bien qu'étant aux fondements mêmes de la sociologie française (Durkheim, 1998), les réflexions et questionnements autour de la division sociale du travail et ses effets sur les identités professionnelles semblent aujourd'hui quelque peu délaissés dans le domaine agricole.

³ En 2007, au sein des cantons de Luçon et Chaillé-les-Marais, qui correspondent à peu près à la zone territoriale du « Marais desséché », seul un des cinquante producteurs laitiers que comptait la zone faisait de la vente directe. Cela ne représentait alors que 0,06% de la production laitière totale. Source : Agreste - données brutes SISA 2006-2007.

Quelques articles faisant explicitement référence à cette segmentation *par métiers* ont néanmoins été publiés récemment : succinctement, leurs auteurs – au demeurant majeurs et importants dans le domaine de la « sociologie de la profession agricole » – y évoquent ces nouvelles lignes de partage, voire de rupture, qui traversent désormais la profession. Dans un court article intitulé, « La diversité croissante des métiers et des cultures professionnelles », Rémy (2008) laisse entendre que cette spécialisation constitue un facteur de cloisonnement professionnel. Au final pourtant, en dépit de son titre suggestif, l'article se conclut en minimisant sa portée pour appuyer son propos sur la diversité des modèles de développement et des conceptions de l'exercice du métier qui constituent selon lui la principale ligne de partage : « plus qu'entre les métiers et les régions de production, les lignes de faille semblent passer aujourd'hui entre des systèmes de pratiques susceptibles de se formaliser en des ensembles vivement concurrents pour la reconnaissance de leur légitimité [...] ». Plus récemment, dans l'introduction de l'ouvrage intitulé *Les mondes agricoles en politiques*, Hervieu décrit lui aussi une profession clivée et segmentée, notamment sous l'effet de cette spécialisation des exploitations et plus précisément de « la fragmentation de la représentation des intérêts en raison du cloisonnement croissant des productions et des filières » (Hervieu, 2010). Bien qu'abordée, cette question de la segmentation par métier ne constitue pas le cœur de ces articles et n'est pas l'objet d'une recherche spécifique. En revanche, ils ont en commun de nourrir la réflexion sur le processus, profond et durable, d'éclatement des identités professionnelles qui subdivise aujourd'hui la profession.

Partant de ces travaux et de ce qui nous apparaît comme une carence dans le domaine de la sociologie des professions agricoles, notre questionnement sera le suivant : quels sont les effets de cette segmentation par métier sur les représentations des acteurs et comment affecte-t-elle l'identité professionnelle d'un groupe professionnel particulier ? Nous faisons l'hypothèse que la vigueur de la déprise laitière que connaît la petite région agricole étudiée est en lien étroit avec ce mouvement de relégation professionnelle que subit le groupe professionnel des producteurs laitiers. Comme le fait remarquer Chapoulie dans l'introduction de l'ouvrage de Hughes (1996), l'approche sociologique du travail ne peut se réaliser sans un effort de contextualisation : « L'étude d'une institution, d'un groupe de personnes, etc., devient aussi celle du réseau de relations sociales dans lequel s'insère cette unité ». Hughes suggère d'ailleurs lui-même « que les activités d'une profession doivent être considérées dans un contexte plus large, et en se référant à la place qu'elle occupe parmi d'autres métiers ou activités. Si certains métiers sont plus respectés, et d'autres plus modestes, il existe également des différences de prestige à l'intérieur de n'importe quel métier ». Ainsi les analyses présentées dans cet article s'inscrivent dans les préceptes et la tradition théorique de ces travaux.

2. Les manifestations d'une démobilisation collective

En dépit d'outils de production généralement compétitifs, un nombre significatif d'éleveurs rencontrés sur ce territoire ont manifesté un rapport souvent difficile à leur métier ou plus exactement à l'orientation laitière. Sur la quinzaine d'éleveurs interviewés, environ la moitié semblait exercer plus ou moins péniblement leur métier.

Cette insatisfaction au travail, bien qu'elle revête des formes différenciées selon la configuration du collectif de travail, l'avancée dans la carrière ou la santé financière de l'exploitation, se manifeste avec force et constance. La répétition de propos relativement similaires nous a donné à voir un milieu professionnel particulièrement fragilisé comparativement aux autres espaces monographiques investis.

2.1. Une progressive désaffection pour le métier

Partant des travaux de Paugam (2000), nous avons vite perçu la pertinence d'une analyse qui vise à examiner « l'intégration professionnelle » de ces éleveurs sous l'angle du rapport au contenu du travail et à ses revenus. Ces deux dimensions – rapport au contenu du travail d'un côté et rapport à la rémunération de ce travail de l'autre – permettent de mesurer le moral, au sens d'aptitude à surmonter les difficultés qui jalonnent la carrière professionnelle. Dans sa manifestation la plus aigüe, l'insatisfaction touche aux deux niveaux et peut s'apparenter à un véritable dégoût pour le métier et ses obligations.

« Ce qui est bien dans le métier ? Oh plus grand-chose... Comme dirait l'autre, c'était vachement marrant avant de s'installer ; c'est moins marrant quand t'es dedans. »

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000 L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

La dépréciation voire le dégoût du métier se cristallise souvent sur une tâche caractéristique, à savoir la traite biquotidienne, et plus particulièrement sur son astreinte. Dans ce cas, la charge en est assurée par les femmes (épouses, belles-sœurs, associées), souvent moins qualifiées et reconvertis au métier par le mariage. La délégation de la traite par l'agriculteur, qui pourtant se présente comme le « référent » de l'atelier laitier, est le premier indice d'une dévalorisation subjective de l'orientation laitière. Dans leur esprit la traite est souvent ressentie comme rébarbative, contraignante, et peut même parfois s'apparenter au « sale boulot » (Hughes, 1996), à l'inverse des éleveurs passionnés⁴, ceux empreints d'une solide motivation, qui la considèrent comme essentielle et pour lesquels il serait tout à fait impensable de la déléguer. Le déficit vocationnel de ces agriculteurs pour les activités d'élevage peut résulter de deux trajectoires identitaires distinctes : soit il renvoie à l'absence, dès l'entrée dans le métier, d'intérêt réel pour cette production, soit elle reflète un étiollement progressif de la vocation initiale. Les propos retenus ici illustrent ce deuxième cas de figure :

⁴ Considérés comme de « vrais éleveurs » par leurs pairs, ils déclarent eux-mêmes être véritablement « mordus » par le métier. Ils n'attribuent que peu de contraintes à leur activité et sont en mesure de les relativiser. Ce type d'éleveurs est représenté sur les trois terrains enquêtés, mais dans des proportions très inégales. Dans notre échantillon, seuls deux éleveurs vendéens sur quatorze correspondaient à cette figure (contre cinq sur quatorze dans la Manche par exemple). Lors d'une réunion professionnelle (Assemblée générale du Contrôle laitier de la zone de Luçon), un producteur vendéen m'avait conseillé de ne pas investir cet espace géographique et encouragé à aller voir les « vrais éleveurs laitiers » du bocage vendéen. Cette anecdote est révélatrice de la manière dont ce groupe professionnel local se perçoit lui-même.

« C'est la preuve que j'en ai un peu ras le bol {du métier} parce qu'avant je ne laissais personne aller à la traite à ma place. Et même quand j'étais libre le week-end ça m'arrivait de venir voir les vaches. Maintenant quand je suis libre je ne viens plus voir les vaches. »

Eleveur de 47 ans, en GAEC, sur une exploitation spécialisée de 160 ha et produisant 620 000 L de lait.

Ces propos sont tenus par un producteur qui avoue avoir été « très mordu » par le métier en début de carrière. Il participait activement aux concours agricoles et se considérait alors comme un véritable « éleveur sélectionneur ». Mais cette tâche bquotidienne est considérée comme de plus en plus fastidieuse, répétitive et ennuyeuse au fur et à mesure de l'avancée dans la carrière, ce qui en dit long sur le rapport que ces producteurs entretiennent à l'activité laitière. La traite est apparue comme un indicateur particulièrement pertinent dans l'appréhension du rapport au métier d'éleveur laitier. En situation de démobilisation professionnelle, elle catalyse toute l'insatisfaction professionnelle.

« – A votre installation, quelles étaient vos ambitions, le projet ?

Le premier projet c'était céréalier, mais après avec la conjoncture, j'ai repris la suite, et j'ai continué le lait. Et puis il n'était pas question de faire des céréales sur nos terrains. C'était pas possible.

– Pourquoi cette idée de faire des céréales alors ?

Parce qu'ils sont tranquilles, peinards. C'est vrai que j'étais plus partant pour le matériel que pour les vaches. Et puis finalement je me suis toujours bien démerdé avec les vaches. Je ne suis pas passionné, mais ceux qui me suivent me disent que je ne me démerde pas trop mal pour quelqu'un qui n'aime pas ça. J'ai quand même toujours fait évoluer le truc. {Avec dépit} Mais parfois c'est l'astreinte... de la traite et puis tout ça... »

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000 L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

Plus cultivateurs qu'éleveurs, plus polyvalents qu'animaliers, ils déclarent sans peine entretenir une certaine distance avec le troupeau et avouent parfois « ne pas trop avoir l'œil », c'est-à-dire ne pas vraiment disposer des qualités unanimement reconnues comme indispensables pour mener à bien leurs activités d'élevage.

A propos des bêtes : « Avec moi c'est un peu démerdez-vous ! [...] S'il y en a qui font des nuits blanches pour les villages, moi, c'est non ! ». Ou encore : « Faire boire les veaux, alors ça, ça me saoule [...] et c'est vrai que je n'ai pas la patience pour ça ! »

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000 L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

La rhétorique vocationnelle, qui accompagne habituellement la valorisation des aptitudes animalières (la minutie, le calme, la patience et l'observation) et qui les présente comme des dispositions innées, évidentes et absolument indispensables à la réussite professionnelle, n'est pas tenue par ces éleveurs démobilisés. Admettre ne pas cultiver ces qualités professionnelles, c'est d'une certaine manière avouer l'abandon de sa vocation première ou parfois même revendiquer son aversion pour l'activité laitière.

Mais d'autres indices, qui dépassent le cadre strict des activités d'élevage, révèlent cette profonde désaffection professionnelle, en particulier les formes sociales d'exploitation.

Nous avons relevé parmi les plus jeunes un véritable plébiscite pour les formes sociétaires d'exploitation. La majorité d'entre eux compose des collectifs de travail élargis qui dépassent le cadre de l'agriculture conjugale. « L'exode féminin » (Barthez, 2005) qui affecte l'agriculture est à l'origine de la métamorphose des formes sociales d'exploitation. Ce modèle sociétaire devient progressivement la norme, à tel point que plusieurs couples de notre échantillon ont constitué des GAEC entre associés non apparentés. Désormais la majorité des éleveurs considère qu'il n'est pas souhaitable d'exercer le métier d'éleveur laitier sur la base d'un collectif de travail réduit (seul ou en couple). Dans ce contexte, ceux qui restent sur des exploitations unipersonnelles vivent très mal leur situation de travail. Les autres déplorent vivement ces situations d'isolement et les conditions professionnelles qu'elles induisent. Les contraintes de la traite sont systématiquement mises en avant. Ainsi, le départ en retraite de l'un des associés devient souvent un facteur rédhibitoire de la poursuite de l'activité laitière.

Avec le développement de l'exogamie chez les agriculteurs (les femmes travaillent à l'extérieur et proviennent de moins en moins du milieu agricole), les normes salariales en matière de temps libre (week-end et congés, loisirs et vacances) se sont aujourd'hui franchement diffusées dans le milieu agricole et rural, à tel point que les contraintes inhérentes à l'élevage ne vont plus de soi. Les parcours socioprofessionnels et les normes conjugales, qui reflètent des trajectoires sociales moins uniformes (scolaires, professionnelles et matrimoniales) ont un effet : ils constituent de véritables « facteurs d'ouverture et de perméabilité à d'autres univers sociaux » qui affectent directement l'activité professionnelle en générant de nouvelles préoccupations, de nouveaux rythmes et en favorisant de nouvelles contraintes et opportunités (Dubuisson-Quellier et Giraud, 2010). Cette ouverture favorise ainsi de nouvelles aspirations sociales :

« On prend trois semaines par an. Minimum... Deux semaines d'affilée en été et une semaine à Noël. [...] Y en a pas beaucoup qui font comme nous dans le coin... mais ça commence. Je vois qu'il y en a qui commencent à faire un peu comme nous. Mais moi ça je l'ai voulu dès le début. J'ai travaillé à l'usine avec 4 semaines par an euh.... J'ai dit "attends on n'est pas plus comme les autres !". »

Agriculteur de 41 ans. Associé avec sa femme et son frère sur une ferme de 257 ha, orientée en lait (330 000 L), viande (45 vaches allaitantes et taurillons) et céréales (35 ha).

En ce sens, des solutions comme l'organisation en GAEC ou l'investissement dans un robot de traite, apparaissent, à tort ou à raison, comme des remèdes à la condition astreignante du « laitier » et, de ce fait, comme des instruments de promotion professionnelle parce qu'ils permettraient d'échapper, ne serait-ce que partiellement, à cette astreinte. Tous les éleveurs rencontrés s'interrogeaient sur l'opportunité ou non de faire le pas de la robotisation de la traite. Du point de vue de l'observateur ou du conseiller agricole, l'achat d'un robot peut apparaître, d'un strict point de vue économique, comme extrêmement périlleux, voire dépourvu de bon sens professionnel. Seule la prise en considération de ce rapport laborieux à la traite, dû à sa répétition et à son astreinte, permet de comprendre les ressorts d'une logique d'investissement pourtant risquée.

Mais la pénibilité du travail n'est souvent pas évoquée en elle-même, les éleveurs étant conscients des progrès techniques (automatisation et mécanisation) entamés depuis deux ou trois générations. C'est la relation entre le travail et le revenu, évalués notamment au regard de l'astreinte et de l'amplitude du temps de présence quotidien sur la ferme, qui est exprimée par l'éleveur. Le niveau des investissements et les risques qui en découlent sont parfois considérés comme disproportionnés au regard des bénéfices financiers engendrés par l'activité. Dans cette petite région, l'expression de ce sentiment est véritablement généralisée, alors même que les prélèvements y sont nettement supérieurs à ceux des autres territoires laitiers enquêtés⁵. Qu'elle se manifeste ostensiblement ou qu'elle revête les contours de la démoralisation ou du dégoût, la question de la rémunération du travail et du rapport aux revenus est essentielle. A revenus identiques, la perception que peuvent en avoir les producteurs est très variable.

« A l'heure actuelle on n'est quand même pas rémunéré à la hauteur de... parce que on a toujours entendu dire "ouais les laitiers on ne vous a jamais entendu vous plaindre et tout". On n'a jamais fait le calcul parce que c'est pas facile, mais le temps qu'on passe au niveau du lait ramené à l'heure je sais pas si on gagne cher quand même. Je crois qu'aujourd'hui on gagne peut-être encore moins cher qu'avant. (...) Quand j'embauche à 7 h 00 je me lève à 6 h 15, jusqu'au soir 19 h 00 bon, j'ai juste la coupure entre midi et deux quoi. On est tout le temps... y'a toujours quelque chose à faire »

Agriculteur de 41 ans. Associé avec sa femme et son frère sur une ferme de 257 ha, orientée en lait (330 000 L), viande (45 vaches allaitantes et taurillons) et céréales (35 ha)

L'effet de génération est évident pour les plus jeunes. Souvent plus diplômés (communément de niveau BTSA), ils peuvent prétendre à des postes qualifiés et mieux rémunérés dans le secteur du para-agricole – dans les firmes ou coopératives d'agro-fournitures, le secteur bancaire, les centres de contrôle de performance, etc. – et se comparent souvent à des techniciens ou cadres salariés. Aux parents, à la mentalité relativement ascétique, prélevant peu pour la famille, ont succédé des enfants plus exigeants en la matière et qui, de façon plus ou moins explicite, revendiquent une identification à des professions et catégories socioprofessionnelles appartenant aux classes moyennes (auxquelles leurs conjoints appartiennent de plus en plus fréquemment : infirmière, professeure, secrétaire...). Dans cette optique, un prélèvement mensuel inférieur à 1500 € est ressenti comme dévalorisant et injuste.

« C'est sûr qu'il y a des gens – c'est bien s'ils sont comme ça – ils adorent leur métier et ils passent leur temps à leur métier. Moi je suis quelqu'un, je me dis j'ai qu'une vie, pourquoi je resterais au cul des vaches toute ma vie. Et puis si je peux travailler 40 heures par semaine et puis avoir mes week-ends et cinq semaines de vacances par an et en gros pour avoir le même revenu. Parce que tout le monde pense qu'on se fait du 3-4 000 euros par mois ! Mais c'est surtout pas vrai ! »

Eleveur de 47 ans, en GAEC, sur une exploitation spécialisée de 160 ha et produisant 620 000 L de lait. A depuis quitté le métier.

⁵ Tandis que la moyenne des prélèvements déclarée pour la campagne 2007-2008 par les producteurs finistériens et manchois rencontrés étaient de 1 400 euros, celle des vendéens atteignait les 1 620 euros mensuel.

Un facteur conjoncturel est à prendre aussi en considération. Beaucoup d'entre eux avaient augmenté sensiblement leurs revenus à l'occasion de l'exceptionnelle campagne laitière de 2007-2008⁶. Il s'agissait alors pour eux d'une juste et légitime amélioration de leur condition qui venait consacrer plusieurs années de restructuration et de modernisation des exploitations laitières et récompenser la solide amélioration de la productivité du travail. Puis en l'espace d'une quinzaine de mois, avec la chute des cours du lait, la situation s'était brutalement inversée et beaucoup d'éleveurs se sont vus dans l'obligation de diminuer leurs prélèvements privés. C'est précisément cette dégradation de la rémunération du travail, au-delà de la situation objective (parfois sensiblement identique à la période précédant l'« euphorie laitière ») qui est ressentie comme insupportable par les éleveurs.

Après vingt ans de relative stabilité du contexte économique, la réforme de la PAC de 2003 a généré beaucoup d'incertitudes. En 1984, face à une situation de sur-production, des quotas laitiers furent instaurés. Cette limitation du droit à produire donna lieu à de vives critiques de la profession, mais eu le mérite de sécuriser la filière. Aujourd'hui, la suppression annoncée de cet outil de régulation donne lieu à des discours et réflexions contradictoires au sujet des aides et des prix agricoles. Quoi qu'il en soit, l'absence de certitude et d'assurance pour l'avenir ne fait que noircir la situation.

2.2. De la mise à distance du Contrôle laitier à la cessation laitière

L'attitude de ces fractions démobilisées à l'égard du *Contrôle laitier* – organisme historique d'appui technique en production laitière – est symptomatique de leur découragement professionnel qui prend ici une forme protestataire. Dans ce secteur, au-delà de la prise de distance constatée chez les éleveurs de cinquante ans ou plus dans toutes les zones d'enquête, l'attitude critique quasi généralisée à l'égard de cette institution, laquelle a grandement participé à la modernisation (au sens d'automatisation, d'intensification, de rationalisation et de technicisation de la conduite de l'atelier laitier), ne constitue qu'une facette d'une posture de relâchement, voire d'abandon. En optant pour des prestations minimales, ou en quittant parfois purement et simplement le *Contrôle laitier*, ces éleveurs choisissent, sous prétexte d'économie, de faire un premier pas dans le sens du renoncement à la production laitière, au métier.

« Le problème c'est que, financièrement... financièrement c'est pas possible. Moi je vais le dire, à l'heure d'aujourd'hui au 31 mars, on a fait les comptes hier, ça fait... sur le compte GAEC on est à moins 12 000 euros. Forcément, personnellement... Ça se fait pas, mais le Contrôle laitier par exemple dont on dépend, au 1^{er} janvier, j'arrête. Je me suis renseigné pour acheter [...], je me suis renseigné pour faire des analyses, eh bah je vais économiser 4 000 euros. Et ça pour l'instant le contrôleur laitier le sait pas, personne le sait, mais là je suis en train de partir là-dessus. »

Éleveur de 47 ans, en GAEC, sur une exploitation spécialisée de 160 ha et produisant 620 000 L de lait. A depuis quitté le métier.

⁶ Cette décision était d'ailleurs affermie par les diagnostics quasi unanimes de politiques, responsables professionnels et autres experts qui prédisaient alors une pénurie mondiale de lait et des cours élevés à court et moyen terme.

Il s'agit aussi pour eux, à travers la prise de distance avec cette institution très symbolique, de « faire partager » à la profession (c'est-à-dire tout l'appareil d'encaissement et d'accompagnement : les dirigeants, les techniciens et l'administration agricole) le fardeau d'une condition professionnelle qu'ils ne supportent plus et qui ne répond plus à leurs aspirations en terme de revenus et de conditions de travail (astreinte et amplitude horaire). Beaucoup de ces éleveurs ne voient pas d'alternative au modèle de développement défendu par le Contrôle laitier. Issus des fractions agricoles dominantes et appartenant initialement (leur père ou eux-mêmes) au syndicalisme majoritaire, la « Fédé », et/ou à une organisation professionnelle dans cette mouvance, ils décident de se mettre en marge de l'appareil de représentation et d'accompagnement de la profession (syndicalisme, accompagnement technique, services vétérinaires, coopératives...) sans volonté par ailleurs de rechercher des organismes de substitution. Cette mise à distance ne s'accompagne pas d'un rapprochement avec les entreprises d'agro-fournitures qui investissent l'offre de conseil. Tout se passe comme si, en situation d'impasse et incapables d'imaginer d'autres voies, ces éleveurs, avant de quitter définitivement le bateau, mettaient un point d'honneur à ne pas supporter seul les risques du chavirage.

Parfois, le renoncement ne se limite pas simplement à prendre ses distances avec le Contrôle laitier. Certains signes s'apparentent à une véritable « crise de reproduction » sociale et professionnelle (Champagne, 2002 ; Bourdieu, 1989). Dans une conjoncture économique défavorable pour la filière, le processus d'abandon professionnel peut conduire à la cessation laitière ou à la conversion productive, voire dans les situations les plus avancées à la reconversion professionnelle. Les entretiens approfondis ont souvent dévoilé des situations particulièrement difficiles. Ainsi dans la région, les éleveurs les plus démoralisés – comportement allant de l'apathie au ressentiment en passant par la résignation – projettent d'abandonner tôt ou tard l'orientation laitière.

« J'aime bien la race laitière mais des fois j'en ai un peu marre de traire quand même. Et puis j'avais pensé à un robot, et puis euh... bof. Je pense que le lait, on connaît pas l'avenir... Je vois que si c'est pas trop mal je fais des investissements, et si je vois que ça va trop mal, hop, le lait sur la touche. [...] Donc le lait je me donne dix ans. Je me donne dix ans, avec le matériel qu'on a on peut tenir dix ans. Bon je vais peut-être améliorer le matériel de traite sans un surcoût énorme. Je vais peut-être le faire parce que ça me ferait gagner un peu de temps de traite. Mais je n'investirai pas trop. Je veux pas investir dans un robot, je veux pas investir dans le bâtiment. C'est rationnel comme ça, ça marche... »

– Et s'il y avait une embellie en lait ?

« Oh moi je pense que je ne repartirai pas sur le lait. Je serais plus attiré par la race allaitante. ... en vieillissant ... bon là on a beaucoup de boulot, on est jeune, on tape dedans, mais quand j'aurai dix ans de plus, j'approcherai les 50 ans, je serai peut-être moins... Le fait que les vaches allaitantes donnent moins de travail quoi. Est-ce qu'un jour on pourra transférer les droits à produire, notre quota laitier en race allaitante ? Si un jour on a le droit, je pense que je le ferai. »

{...}

« – D'accord... et donc l'avenir de la ferme oui j'ai un peu coupé mais... »

On va continuer pour que les emprunts... ils vont diminuer un peu... Après sur quoi on peut investir ? On va rester sur le même système d'élevage quoi, sauf si le lait allait trop mal, on arrêterait le lait et on passerait en vaches allaitantes. C'est une question de 10 ans quoi... pas moins de toute façon. »

Agriculteur de 41 ans. Associé avec sa femme et son frère sur une ferme de 257 ha, orientée en lait (330 000 L), viande (45 vaches allaitantes et taurillons) et céréales (35 ha).

Qu'il s'agisse d'une simple cessation de la production à l'occasion du départ en retraite d'un associé ou lorsque la « mise aux normes » arrive à échéance, ou qu'ils souhaitent quitter purement et simplement l'agriculture, beaucoup d'entre eux n'imaginent pas faire toute leur carrière « dans le lait ». Ainsi, huit des quatorze exploitants rencontrés sur cette zone s'interrogent sur la pérennité de leur orientation laitière. Le malaise peut déboucher sur des décisions fortes et inédites dans la profession : abandonner l'agriculture et rechercher une reconversion professionnelle dans le salariat.

« C'est un métier que j'essaie de quitter, que je suis prêt à quitter n'importe quand. Parce que, c'est pas... par rapport au temps qu'on passe, par rapport aux prises de risque qu'on a, par rapport au... on n'est pas récompensé. En ce moment le plus dur, c'est que ce soit le lait qui se casse la figure, mais l'an passé le lait était bien payé et j'avais envie d'arrêter. Puis j'aimerais avoir... dans la vie faire autre chose. [...] J'ai envie de me lancer dans autre chose, repartir à zéro. Donc c'est... La conjoncture ne le fait pas donc pour l'instant je reste. [...] Je pense que tu te donnes à fond pendant un certain temps ; après tu t'aperçois que tu vieillis, que passé 40-45 ans tu te dis merde la vie passe vite. Travailler le week-end tout le temps au début de l'hiver ça me révolte. Mais bon, je me suis inscrit sur la liste "départs installations" depuis le mois de septembre ... »

Eleveur de 47 ans, en GAEC, sur une exploitation spécialisée de 160 ha et produisant 620 000 L de lait. A depuis quitté le métier.

« {Le métier} n'est pas une vocation, mais ça y ressemble, j'ai changé mon point de vue là-dessus. Quand j'étais à l'école, je voulais tout grossir, mais j'ai changé et le basculement s'est fait depuis mon installation par la contrainte de travail. [...] Je veux changer et pourquoi ne pas arrêter. [...] L'objectif, c'est que, mon oncle ayant 15 ans de plus que moi, il arrive à la retraite dans 4 ans... ça dépendra de la conjoncture, mais a priori, j'arrête les vaches. [...] Si dans 4 ans j'arrête les vaches, l'objectif c'est aussi d'avoir plus de temps. [...] Ça donnera plus de temps pour faire des choses différentes, ne pas être dans l'astreinte. J'ai des copains qui sont céréaliers, et qui ont un autre rythme de vie. [...] L'idée serait de tout passer en cultures, mais le problème ça sera les prairies, donc je devrais avoir un troupeau d'allaitant. Un truc rustique, qui se débrouille tout seul. Tu la mets au pré, ça vèle tout seul. [...] Je voudrais travailler tout seul et faire de la culture. C'est la solution que j'envisage, mais ça peut changer. [...] »

« En schématisant, {mon associé} est plus éleveur. C'est lui qui va surveiller les génisses. Par rapport à lui, je pense être un petit peu plus distant

du troupeau. Ce qui m'embête si on arrête les vaches d'ici 3-5 ans c'est qu'on arrête quelque chose qui a un fort potentiel de production. Mais moi après, je me vois davantage à passer des examens pour faire du travail d'atelier : le bois, la ferraille... Je voudrais changer complètement, faire du pluri actif. Je n'ai pas fait la maçonnerie (de la maison) car c'était trop long, mais c'était mon rêve. Les bâtiments qu'on a construits c'est moi qui les ai faits. C'est ce qui me plaît bien dans le métier d'agriculteur, c'est qu'on touche à tout et qu'on a du matériel pour le faire. »

Agriculteur de 41 ans, associé avec son oncle de 56 ans, sur une exploitation mixte de 190 ha dont 62 ha de céréales et avec un quota de 400 000 L de lait.

Pourtant, comme nous l'avons évoqué plus haut, ces ateliers ont tous les atouts de l'agriculture moderne (tant en termes de volumes produits qu'en termes d'équipement). Parmi ces huit agriculteurs, deux envisageaient sérieusement de se reconvertis, l'un en quittant complètement le métier, le second en optant pour la pluriactivité (céréalier et activité artisanale). Ces reconversions s'orienteraient vers des secteurs comme le bâtiment ou le BTP. Pour les six autres, il s'agirait de réorientations productives au profit de la céréaliculture et de la viande bovine. La diversification dans des activités périphériques (accueil, vente directe, transformation...) est parfois imaginée et évoquée en tant que complément de revenus, mais leur dimension chronophage constitue un frein sur des exploitations comprenant de moins en moins de travailleurs, notamment familiaux : en réalité ces réflexions restent anecdotiques et aucune réalisation concrète en ce sens n'est observable localement.

Déclarer haut et fort dans une situation d'entretien, le soulagement, voire la satisfaction, de voir ses enfants refuser l'héritage, non seulement de la ferme (modernisée au demeurant), mais aussi du métier, est une façon pour les agriculteurs d'exprimer leur lassitude. Métier initialement choisi par passion, par vocation, il ne leur apparaît pas incongru, après quinze ou vingt ans d'exercice, que leurs enfants s'en détournent et portent un intérêt exclusif pour les cultures ou le machinisme agricole, ou bien encore qu'ils s'orientent vers des métiers sans aucun lien avec l'agriculture. A travers l'analyse des mécanismes de reproduction identitaire, Patrick Champagne a montré les effets de ce rapport négatif au métier : « [...] même si les agriculteurs ne voulaient pas peser explicitement et consciemment sur l'orientation professionnelle de leurs enfants, ils ne pourraient éviter que leur propre rapport à l'activité et à la condition agricoles, leur optimisme plus ou moins grand – bref, leur "moral" – n'induisent chez leurs enfants, par la seule efficacité de l'exemple, une perception du métier d'agriculteur comme métier "possible", "intéressant", voire "enviable", ou au contraire comme "non rentable", "contraignant" et "sans avenir" » (Champagne, 2002). Qui plus est, en retour, ce désintérêt des enfants consolide simultanément la logique d'abandon qui altère la trajectoire de l'exploitation. En d'autres termes, l'absence de successeurs familiaux incite à abandonner la logique d'investissement et de « mise aux normes » lors des dix ou quinze années d'activité restantes. Ils décident, pour reprendre leur propos, de se « mettre en roue libre » et de se limiter aux investissements de renouvellement les plus nécessaires.

Bien que quelques témoignages et postures comparables aient aussi été recueillis dans les deux autres espaces monographiques enquêtés – Finistère et Manche –, ils nous sont apparus particulièrement répandus et marqués dans cette petite région vendéenne.

Plus globalement ces déclarations ont été prononcées en prenant les allures de la confidence et dans des situations d'entretiens marquées par une démobilisation professionnelle certaine.

3. Carences institutionnelles et relégation d'un groupe professionnel

Dans un registre technico-économique, plusieurs éléments sont souvent, et à juste titre, avancés par les observateurs pour comprendre la crise structurelle traversée par ce groupe professionnel. Dans un contexte aussi fluctuant et incertain, les difficultés rencontrées par certaines catégories d'éleveurs sont exacerbées et font apparaître les faiblesses locales avec plus d'acuité. Dans cette zone du sud Vendée, les interrogations technico-économiques sont en lien direct avec les conditions pédoclimatiques considérées par certains comme handicapantes. La production d'herbe y étant le plus souvent malaisée durant l'été et l'automne comparativement aux grandes régions laitières (Bretagne et Normandie par exemple), les coûts fourragers en pâtissent et certains éleveurs considèrent qu'à moyen terme, le secteur ne sera plus compétitif. A ce désavantage comparatif viennent s'ajouter de nombreuses interrogations quant à l'avenir de l'irrigation pour le maïs fourrage qui constitue la clef de voûte du système d'exploitation. En effet, d'année en année, pour des raisons environnementales d'accès à la ressource en eau, les restrictions en la matière se font de plus en plus pressantes. Mais l'enquête et les rencontres qui l'ont ponctuée, ont dévoilé des mécanismes sociologiques qui dépassent ce cadre explicatif et l'argumentaire proprement technico-économique. Tout à fait spécifiques au territoire investi, ces mécanismes nourrissent la démoralisation collective dépeinte précédemment.

Deux niveaux d'analyses nous apparaissent essentiels à la compréhension du processus de déprise professionnelle. Le premier porte sur le champ institutionnel. Il met notamment en lumière les carences institutionnelles en matière de développement et d'appui technique. Le second concerne l'espace professionnel local, en particulier l'espace du groupe professionnel, sa structure et sa hiérarchie. Si les acteurs eux-mêmes n'imputent que très rarement leur démobilisation professionnelle directement à ces deux aspects, leur récurrence dans les entretiens – où ils sont parfois exprimés avec véhémence et une certaine violence contenue – les font apparaître comme essentiels à l'analyse et à la compréhension des perceptions professionnelles et plus spécifiquement des représentations relatives au travail.

3.1. Monopole institutionnel et impasse technico-économique

Sur un plan institutionnel, nous aurions pu imaginer qu'une situation de décomposition professionnelle aurait favorisé un certain éclatement de l'offre en matière de conseil ou syndical. Pourtant, le monopole institutionnel constaté semble ne faire qu'accentuer le sentiment d'impuissance, rendre les alternatives peu probables ou marginaliser les rares exceptions.

Au regard du contexte économique dans lequel s'est déroulée l'enquête (baisse brutale des cours du lait et de ses dérivés et volatilité du prix des intrants), le modèle

professionnel et technique adopté, promu par les organisations professionnelles agricoles dominantes, sous la houlette de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), ne semble pas apporter les bénéfices escomptés. Dans un secteur où la sélection et l'érosion des effectifs agricoles, et plus encore en production laitière, ont été vigoureuses, l'ensemble des agriculteurs subsistant dans le métier ont partagé avec entrain les promesses de ce modèle. Technicisé et modernisé, ce modèle, fondé sur de lourds emprunts et des économies d'échelle (intrants, structures et équipements) et mis en œuvre par des professionnels dotés d'un haut niveau de qualification, semble avoir atteint ses limites. Appartenant par ailleurs à un secteur de production marqué par une tradition interprofessionnelle forte, les producteurs se sont de fait éloignés de la gestion des marchés et ont restreint leur activité professionnelle à l'acte de production (Muller, 1987), se privant de marges de manœuvre en matière de commercialisation et de valorisation de leur produit. Sur la base de ce modèle professionnel, et lorsque les cours du lait sont au plus bas, l'une des solutions peut résider dans la maîtrise des coûts de production. Pourtant, sur ce plan, la plupart des éleveurs rencontrés ne semblait pas disposés à infléchir sérieusement leur logique productive.

L'état des réflexions sur la réduction des charges de structure et des charges opérationnelles, aujourd'hui centrale dans certaines régions laitières⁷, nous est apparu tout à fait symptomatique des blocages technico-économiques propres à ce territoire. Les remises en question ne semblent concerner que les pratiques périphériques ou relativement accessoires qui ne remettent pas réellement en cause la logique productive adoptée. La posture professionnelle dominante relègue cette thématique et ce levier d'action au rang des préoccupations secondaires. Questionnés sur les pratiques mises en place ou les solutions envisagées afin de réduire les coûts de productions dans une conjoncture laitière particulièrement défavorable, les éléments de réponse et les pistes avancés, comme les économies en eau, en électricité ou bien la réduction des coûts vétérinaires (qui finalement ne réduisent que marginalement les coûts de production) apparaissent comme des solutions dérisoires et bien insuffisantes. Les évolutions relatives au système d'alimentation (comme la culture de la luzerne) ou qui remettraient en cause la logique d'investissement en matériel et en équipement par exemple n'en sont qu'à l'état des réflexions ou des intentions. L'heure du passage à l'acte qui viserait à faire évoluer ou infléchir ces pratiques ne semble pas venue.

De fait, les systèmes d'exploitation s'avèrent relativement uniformisées (des ateliers laitiers quasiment hors-sol et axés sur le maïs-soja) et aucune distanciation sérieuse avec le modèle technique de référence n'est à l'œuvre. Les rares éleveurs à l'écart de cette ligne de conduite se trouvent rapidement confrontés à la standardisation des prescriptions du Contrôle laitier qui, dans ce secteur géographique, ne semble pas répondre à leurs attentes. Lorsque le conseiller ne prend pas suffisamment en compte les particularités de leur démarche et ne s'adapte pas réellement à la logique productive empruntée, ils s'interrogent sur le maintien de cet appui technique.

« Je suis pas tout le temps d'accord avec le Contrôle laitier parce que lui ce qu'il voit c'est la productivité par vache. Donc il voudrait que mes vaches

⁷ Cette question était considérée comme essentielle par l'ensemble des producteurs laitiers rencontrés au sein du territoire manchois investi par ailleurs.

quand elles viennent de vêler, elles n'ailent pas au pré et qu'elles mangent de l'ensilage de maïs. Mais moi, mon système est pas fait pour ça. J'ai des vaches qui ont démarré à 50 litres de lait aux mois de septembre-octobre. Alors je lui disais "pourquoi veux-tu que je la garde dans la stabulation, elle fait 50 litres de lait, elle va faire quoi si elle reste dans la stabule ?". Elle ne fera pas mieux !!! »

{...}

« On marche d'une manière générale, après y'a du cas par cas, mais on s'habitue hein. L'analyse de maïs, l'analyse d'herbe, la ration hivernale, on la cale à 25 kilos à peu près, on voit... C'est pour ça que je vais peut-être rester en 11-1 (Prestation intermédiaire proposée par le Contrôle laitier), comme j'ai pas de compteur à lait, pour voir un peu le niveau de chaque vache. Et après bon moi, à quelques grammes près, je vais rationner la vache et puis c'est tout bon. J'ai plus besoin du contrôleur pour faire ça. Et je l'écoute jamais à 100% en plus. Parce que lui il est sur le papier, alors que moi je suis sur le terrain. Donc après je suis avant tout agriculteur c'est un peu à moi de gérer quoi, et puis c'est tout. »

Agriculteur de 41 ans. Associé avec sa femme et son frère sur une ferme de 257 ha, orientée en lait (330 000 L), viande (45 vaches allaitantes et taurillons) et céréales (35 ha).

« Le conseil vous le trouviez où par rapport à cette logique de conversion ? Auprès du Contrôle laitier ?

M. : Non. Alors là non. Non non non. Alors chez nous là en Vendée, c'est bouuuu !

Mme : C'est l'ensilage, point barre ! Il venait à la maison pour faire les pesées et c'était « ensilage toute la journée » et il ne cherchait pas à savoir ce que nous on voulait leur donner à manger.

M. : {le contrôleur laitier} ne cherchait pas à savoir ce qu'on pouvait essayer de faire et puis de nous accompagner quoi. Jamais. Donc c'est pas la peine de discuter avec un gars comme ça. Pour moi le Contrôle laitier c'est "production, production". »

Couple converti à l'agriculture biologique. Agés de 39 et 36 ans, ils produisent uniquement du lait (170 000 L) sur une exploitation de 136 ha.

A l'exception d'un couple converti à l'agriculture biologique, en situation de tâtonnement technique et en difficulté financière, et de deux ou trois éleveurs disposant – à leur grand regret – de surfaces importantes en prairies naturelles humides (voir les témoignages ci-dessus), aucun des autres éleveurs rencontrés ne remet explicitement en cause les options techniques et fourragères par exemple. Cette standardisation technique combinée à la prise de conscience des limites de leur modèle productif peut amener les plus pessimistes à considérer que l'orientation laitière serait inexorablement condamnée à disparaître en raison des particularités géographiques, et notamment climatiques.

« Autrement je ne pense pas que ce soit dans la région, ici, qu'il faudrait faire du lait. Non. On se plante totalement. Mais bon, les structures sont faites. Une fois que c'est en place. Une fois que les capitaux sont en grande partie remboursés, bon, après, c'est un roulement. {...} Mais je pense que faire le

choix, comme ce qu'on a pu voir en visite ou autre, de faire un bâtiment tout neuf, avec un robot, ou au roto, et investir 500 000 euros, ou même plus hein. Je ne pense pas qu'on soit dans la bonne région pour faire ça. Je sais pas comment ils font leur calcul économique parce que...surtout avec la conjoncture actuelle...mais heu...{...}Faut faire du lait là où on peut faire du lait. Faut faire des légumes où le temps s'y prête. On n'a pas vu d'olivier ici. »

Producteur vendéen de 43 ans en GAEC non familial, sur une exploitation mixte de 177 ha, produisant 608 000 L de lait (avec 72 Prim'Holstein à 8 500 L/an) et cultivant 60 ha de céréales destinées à la vente.

Les autres, majoritaires, considèrent que le processus de concentration foncière et de croissance des moyens de production se poursuivra à l'avenir. Evidemment, dans ce scénario, seules quelques exploitations produisant plusieurs millions de litres de lait par an subsisteraient et seraient à même, *via* les économies d'échelle et la production de masse, de faire face aux exigences d'un marché laitier ouvert à la concurrence internationale. Pour eux, il va sans dire qu'ils n'imaginent aucunement le futur de leur métier prendre d'autres contours. En ce sens, leurs prévisions s'avèrent très éloignées de l'idée selon laquelle l'avenir de l'agriculture s'incarnerait dans un modèle agricole alternatif (de proximité et recherchant une plus grande valeur ajoutée ou visant l'objectif d'une maîtrise rigoureuse des coûts de production par exemple) qui émerge ici ou là dans certaines régions laitières. Dans cette optique, plusieurs d'entre eux imaginent que les capitaux et les coûts de reprises deviendront si lourds que seuls des acteurs financiers d'envergure (de la grande distribution ou de la transformation) seront à même d'investir dans ces exploitations de grande échelle. La perspective d'une libéralisation du secteur laitier et d'une suppression des quotas – comme en production de lait de chèvre – ne ferait qu'accréditer cette hypothèse.

« A mon avis les fermes vont grossir, les supermarchés vont mettre de l'argent dedans. Les fermes vont tellement grossir que les repreneurs seront des gens qui ont vraiment de l'argent. »

Agriculteur de 41 ans, associé avec son oncle de 56 ans, sur une exploitation mixte de 190 ha dont 62 ha de céréales et avec un quota de 400 000 L de lait.

« Il y a un gars qui fait de la chèvre là-bas à l'Aiguillon... et en chèvre, y a pas de quota. Bon, ils ont 45 ans et ils se sont dit : "il faut qu'on change de place, on touche au bourg de l'Aiguillon. Ça ne va pas. Il faudrait qu'on fasse un autre bâtiment, plus loin." Et puis ils ont été voir la laiterie et ils ont dit : "on double le troupeau et on fait un bâtiment neuf". Et la laiterie a mis des sous dedans. Tout... heu... clef en main. Je me disais que ça serait peut-être quelque chose à faire ça. Moderniser complètement l'exploitation : le site a 15 ans, pourquoi ils ne nous libéreraient pas 300 000 L ou 500 000 L de lait dans 4-5 ans. Dans le champ d'à côté, on refait carrément un site neuf. Quand j'arriverai à la retraite, c'est revendable peut-être. »

Eleveur de 43 ans en GAEC, sur une exploitation mixte de 177 ha, produisant 608 000 L de lait et cultivant 60 ha de cultures de ventes.

Par ailleurs, sur l'échiquier syndical, on constate une situation de monopole : à l'exception d'un couple n'adhérant à aucun syndicat et d'un autre à la fois à la FDSEA et à la Coordination rurale, tous les éleveurs rencontrés sont encartés à la « Fédé » et

leur méconnaissance des autres syndicats (Confédération paysanne et Coordination rurale) ou organisations (type APLI) est tout à fait symptomatique⁸. Aux élections professionnelles (collège exploitants de la Chambre d'agriculture), c'est sur ce territoire que le syndicat majoritaire recueille systématiquement le plus de voix en sa faveur⁹. D'autre part, la légitimation de l'Agriculture biologique dont le processus semble amorcé dans la plupart des campagnes françaises ne semble pas s'opérer ici. A l'uniformité du modèle professionnel constaté, correspondent un solide monopole institutionnel et une homogénéité idéologique certaine.

3.2. Marginalisation et effets de concurrence professionnelle

La dissolution des liens de proximité qui affecte la majorité des éleveurs laitiers de cette zone est frappante. Elle reflète une certaine marginalisation et nourrit un sentiment de relégation professionnelle. Devenus minoritaires dans un environnement où prédominent les céréaliers, les éleveurs laitiers rencontrent de plus en plus de difficultés à s'intégrer aux réseaux professionnels locaux.

Si l'on centre l'analyse sur les liens locaux entre producteurs laitiers, on constate des liens professionnels très distendus. Il est indéniable que la distance et la dissémination géographique participent de cet état de fait. Le voisinage immédiat est ainsi composé le plus souvent de céréaliers et autres producteurs de viande bovine. Se considérant souvent sans regret comme relevant d'une « mentalité individualiste », certains éleveurs ne font partie d'aucune Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) ou d'autres organisations collectives, et ils ne côtoient aucun « collègue » laitier. La seule réunion collective regroupant un grand nombre de producteurs n'a lieu qu'une fois par an et est organisée par le Contrôle laitier.

Etant donné sa dispersion, la quinzaine d'exploitations laitières de la zone enquêtée se répartit sur une demi-douzaine de CUMA dont les membres sont le plus souvent des céréaliers ou des producteurs de viande bovine. En outre, le dynamisme d'un Groupe d'études et de développement agricole dans ce secteur géographique n'implique que marginalement les producteurs laitiers puisque l'essentiel de ses thématiques et de ses orientations touche au domaine des « Grandes cultures ».

« De toute façon, le canton de Luçon, c'est le désert en élevage »

Jeune agriculteur de 36 ans, célibataire, seul sur son exploitation de 102 ha. Orientation mixte lait (310 000 L) et céréales (43 ha de cultures de vente).

Au-delà des seuls éleveurs laitiers, les liens entre agriculteurs, toutes orientations productives confondues, qu'ils soient institutionnalisés dans le cadre de CUMA ou qu'ils soient plus informels, restent relativement rares et superficiels. Tous constatent une dynamique collective au ralenti, et sans entrain. L'équipement de plus en plus poussé des exploitations (céréaliers en tête) n'est pas sans incidence sur l'esprit

⁸ Systématiquement interrogés sur leurs adhésions et les forces syndicales en présence, les producteurs, dans leur grande majorité, n'étaient simplement pas en mesure d'identifier clairement, par leurs dénominations et leurs positionnements, les organisations syndicales agricoles françaises.

⁹ Alors qu'à l'échelle départementale la FDSEA-JA obtenait en 2001 puis en 2006, 61% des suffrages, les cantons céréaliers de Luçon, Mareuil-sur-Lay et Moutiers-les-Mauxfaits lui accordaient de 70 à 75% des voix.

coopérateur : la proportion importante de GAEC et les dimensions de plus en plus conséquentes des exploitations participent de ce sentiment grandissant d'inutilité de ce type d'organisation collective. Quelques producteurs laitiers ont exprimé avec une certaine amertume, leur marginalisation, voire leur mise à l'écart de la CUMA locale. Les contrastes de plus en plus marqués entre le matériel des fermes d'élevage et celui des exploitations céréalier, aux surfaces étendues et particulièrement équipées, induit inévitablement une différenciation de plus en plus accentuée des besoins en matériel.

Plus globalement, la rareté des interactions et des coopérations entre éleveurs laitiers d'une part, et la marginalisation au sein de la profession agricole d'autre part, ne favorisent pas le dynamisme du groupe professionnel. Lorsque l'on mesure l'importance des liens professionnels dans le processus de changement technique (Darré *et al.*, 1989) et que l'on sait à quel point la désocialisation est un facteur de vulnérabilité socioprofessionnelle (Castel, 1995), on ne peut minimiser les effets induits par cette marginalisation. Cet isolement de fait – si l'on excepte la visite mensuelle du contrôleur laitier (pour ceux qui ont préservé leur adhésion) et celles plus occasionnelles de l'inséminateur ou de commerciaux et autres marchands d'agrofournitures – semble jouer sur la motivation professionnelle. Il est intéressant de relever qu'à l'inverse, les quelques îlots d'enthousiasme et de vocation sont incarnés par des « éleveurs-sélectionneurs » investis par ailleurs dans des organes professionnels supra locaux comme les groupements d'éleveurs et participants activement à des concours bovins. Investies autant pour les relations entre pairs que pour la dimension proprement technico-professionnelle, ces manifestations constituent une ressource active : lieux d'échanges et d'information technique, d'insertion dans un réseau socioprofessionnel, mais aussi ressource proprement relationnelle, au sens où ces concours sont l'occasion de rencontrer des éleveurs exerçant la même activité et rencontrant les mêmes problèmes. Mais lorsque l'éleveur n'investit pas ces espaces professionnels supra-locaux (seulement deux d'entre eux participaient à ces concours bovins) et que les liens de proximité se délitent du fait de particularismes professionnels de plus en plus marqués, il semble que l'isolement devienne un facteur de démobilisation.

Il faut bien comprendre que le cas de ces éleveurs exige une analyse *relationnelle*, c'est-à-dire qu'il apparaît absolument nécessaire d'examiner la trajectoire objective et morale, ainsi que les représentations de ce groupe professionnel, non pas de manière isolée, mais dans leurs *relations* aux autres métiers de l'agriculture qui composent le paysage professionnel local. C'est précisément dans le cadre d'une situation de domination, tant économique que symbolique, que les éleveurs considèrent et évaluent leur condition professionnelle. Ainsi leurs conditions d'exercice et de travail leur apparaissent défavorables comparativement à celles des céréaliers dont le rapport entre conditions de travail et revenu leur semble plus enviable.

Dans une région historiquement axée sur la polyculture-élevage, la hiérarchie professionnelle telle qu'elle est perçue par les agriculteurs eux-mêmes semble s'établir à partir de la surface agricole exploitée. Si cette dimension n'est pas le seul critère d'excellence professionnelle, elle est apparue, dans une région céréalier, comme centrale. La valeur de ce foncier est fonction, d'une part, de sa dimension (les surfaces) et d'autre part, de son potentiel agronomique (les rendements espérés). Etroitement corrélée à ce capital foncier, l'orientation productive initiale, celle dont l'agriculteur hérite de ses parents, est souvent ressentie comme la résultante d'inégalité en matière foncière.

Ainsi, les mieux pourvus, d'un point de vue agronomique, se sont rapidement spécialisés dans la céréaliculture. Les autres ont préservé tout à la fois un atelier d'élevage (laitier ou allaitant) et une orientation céréalière : ce sont les éleveurs-cultivateurs. Ces agriculteurs, ou leurs aîeux, n'ont pas réussi à saisir les opportunités ou à établir les stratégies qui leur auraient permis de devenir céréaliers spécialisés. Ce regret de n'avoir su se spécialiser dans la céréaliculture a parfois été clairement formulé, au point d'apparaître comme le résultat d'un héritage décrié et dénigré :

« Ab c'est sûr que si j'avais trouvé une autre ferme avec des cultures, je n'aurais plus de vaches. Ça c'est une erreur de ma part, parce que j'ai eu l'occasion quand je me suis installé. Tout le monde m'offrait des terres et puis j'en ai refusé parce que j'en avais de trop. Mais maintenant...avec le recul, il aurait surtout pas fallu faire comme ça. »

Producteur de 53 ans, en couple, sur une exploitation lait-céréales de 145 ha, avec un quota de 216 000 L (35 PH à 6 800 l/an).

Les producteurs laitiers rencontrent désormais des difficultés croissantes à accéder aux meilleures terres qui atteignent des prix jugés prohibitifs et qui, de ce fait, sont le plus souvent saisies par les « gros » céréaliers. De leur point de vue, l'état du marché est particulièrement dissuasif et ne fait qu'accentuer les inégalités initiales. Ainsi l'espace professionnel local apparaît de plus en plus clairement dominé par les céréaliers. A l'autre extrémité de l'espace professionnel, on retrouve les producteurs d'atelier dits « hors-sol » ou productions ne nécessitant aucunement d'accès au foncier telles que les productions avicoles, caprines et cuniculicoles. Dans l'espace intermédiaire, se situent les éleveurs de bovins qui nous concernent.

« Et moi pourquoi je fais du lait aujourd'hui ? C'est parce que mon père a loupé plein d'opportunités. Bon je vais pas l'accuser forcément, mais c'est lui-même qui le dit : "Ab ben on m'avait proposé des terres là-bas mais bon, non, c'était pas possible, ça aurait été de trop". Aujourd'hui, quand il y a 50 ha qui se libèrent, on les prend nous hein. Et même demain si ça se représente. Ça ne nous retardera pas. Alors que pour lui, 10 ha, petit à petit, au fil des années, ça aurait été beaucoup de trop. [...] »

Moi, de toute façon, si je suis laitier, c'est tout simplement que mon père n'a pas pris le tournant à un moment donné hein... Je ne vais pas l'accuser, mais... L'exploitation ne serait pas du tout comme elle est. [...] Et puis le revenu n'est pas le même. Parce que moi je serais céréalier, comme tous les autres là. Mais bon, l'exploitation, on l'a rendue agréable et puis propre autour pour nous. »

Eleveur de 43 ans en GAEC, sur une exploitation mixte de 177 ha, produisant 608 000 L de lait et cultivant 60 ha de cultures de ventes.

Au-delà des justifications technico-économiques avancées, l'option technique du « zéro pâturage », convient parfaitement à ces producteurs dont les spécificités propres au métier d'éleveur ne semblent susciter aucune fierté professionnelle. La mise en bâtiment permanente des vaches laitières, toute l'année et quelles que soient les saisons, reflète le rapport entretenu aux tâches proprement animalières et plus globalement au métier d'éleveur laitier. Pour eux, certaines pratiques, comme le « pâturage au fil » par exemple, pourtant toujours dominantes et contemporaines dans certaines régions (comme dans le Finistère enquêté), est à mettre au rang des antiquités, des vieilleries dépassées.

« [...] Si dans 4 ans j'arrête les vaches, c'est pour avoir plus de temps. Ma fille va avoir 10 ans, c'est important.

— Mais là vous vous contredisez un peu car vous me disiez qu'au niveau vacances ça allait mais que si vous arrêtez les vaches, c'est pour avoir plus de temps ?

Oui, mais c'est plus de temps pour faire des choses différentes, ne pas être dans l'astreinte. J'ai des copains qui sont céréaliers, et qui ont un autre rythme de vie. »

Agriculteur de 41 ans, associé avec son oncle de 56 ans, sur une exploitation mixte de 190 ha dont 62 ha de céréales et avec un quota de 400 000 L de lait.

« Un jour, il y en a un (un céréalier) qui m'a dit "je ne ferais pas ce que tu fais". Eux, avant, ils faisaient de l'élevage, mais là, ils sont devenus à un point..., c'est l'extrême, l'extrême, l'extrême. Leurs parents avaient des vaches laitières ou des allaitantes... Mais ils sont arrivés à un point où ils pensent que s'ils travaillent plus de 3 mois par an, ils trouvent que c'est..., que c'est vraiment... [...] Tout le marais c'est pire que les céréaliers de la plaine où il y a de l'irrigation. Ici il n'y a pas besoin d'irrigation, ils sèment et terminé. Au niveau engrais c'est un minimum... que de l'azote, pas d'engrais de fond. C'est impressionnant. Sur Saint-Michel-en-l'Herme, Triaize, Grues, Champagné les marais, toute la côte quoi. [...] J'en connais un qui habite à Chanais. Il va tous les jours à Saint Michel. Il a fait le bâtiment là-bas, comme céréalier... Et je sais — il me l'a déjà dit — l'hiver il s'ennuie. Il ne sait pas quoi faire il tourne en rond dans la maison. [...] A une époque il y en a quelques-uns qui avaient un autre boulot pendant l'hiver, mais maintenant depuis la PAC..., non. »

Eleveur de 47 ans, associé avec sa conjointe et son frère sur une exploitation de 130 ha et produisant 500 000 L de lait.

Les céréaliculteurs, débarrassés de l'astreinte de l'élevage, et plus particulièrement de la traite (sachant que la majorité des fermes céréalières produisaient autrefois du lait), apparaissent aux yeux de beaucoup d'éleveurs comme particulièrement privilégiés par la rétribution financière de l'activité céréalière, par le rythme de travail (surtout en période hivernale) et par les aides publiques qui leur garantissent un revenu haut et stable.

— En termes de conditions de travail, {la céréaliculture} c'est plus attractif ?

Ha, ça n'a rien à voir. C'est les trois huit. Quand on critique les gens du Marais-sud {zone au potentiel agronomique excellent}, on dit qu'ils sont aux trois huit : Quatre mois à Courchevel, quatre mois de travail, et quatre mois à regarder l'herbe pousser ! Quand ils se plaignent, on leur dit "ouvez les yeux quand même un peu". »

Agriculteur de 41 ans, associé avec son oncle, sur une exploitation mixte de 190 ha dont 62 ha de céréales et avec un quota de 400 000 L de lait.

Percevant et ressentant la distance professionnelle et sociale qui les séparent, beaucoup de laitiers parlent d'un « autre monde » pour évoquer un segment professionnel qui agit sur eux de manière ambivalente, à la fois comme modèle professionnel

attractif (inavouable) et comme force professionnelle exerçant sur eux une certaine violence symbolique.

« Non. Et puis un laitier et un céréalier ça n'a rien à voir. Faut pas mélanger... Surtout dans notre zone j'veux dire. On ne va pas dire qu'on ne se mélange pas avec eux, avec les céréaliers, mais heu... C'est presque un peu vrai quand même. {...} On peut avoir quelques échanges, mais... D'abord ils ne s'intéressent pas à notre production. Et puis ils nous taquineraient presque en nous disant : "ah beh oui, vous avez de la chance, vous avez les vaches l'hiver" Sous-entendu "On s'occupe." »

« Si on veut comparer le milieu céréalier au milieu laitier, je dirais que par rapport au temps qu'on passe, je pense qu'on ne gagne pas suffisamment. Et puis un céréalier, par rapport au temps qu'il passe, s'il gagne autant que nous, il gagne bien sa vie. Parce que si on est entreprenant, bricoleur, si on a envie de faire de la rénovation de maison, ou faire autre chose, ça donne du temps de libre. C'est ça la grosse différence. Mais moi j'aime pas... (critiquer). D'abord je ne suis pas quelqu'un qui jalouse les autres. Mais des fois c'est un petit peu agaçant... C'est très gênant quand les gens se plaignent en plus. Il faut regarder autour de soi, il y a toujours plus mal loti que soi. Mais ce qui est gênant dans notre région, c'est qu'on est trop peu d'éleveurs. Et ça ira toujours en diminuant. »

Eleveur de 43 ans en GAEC, sur une exploitation mixte de 177 ha, produisant 608 000 L de lait et cultivant 60 ha de cultures de ventes.

Ainsi, l'une des clefs de compréhension du déclin accéléré du nombre de producteurs laitiers peut nous être fournie du côté des mécanismes de « division morale du travail » décrite par Hughes : « Comme on le sait, un métier ne comprend pas qu'une seule tâche mais plusieurs ; certaines d'entre elles constituent le "sale boulot" du métier, et ce sous plusieurs rapports : simplement parce qu'elles sont physiquement dégoûtantes ou parce qu'elles symbolisent quelque chose de dégradant et d'humiliant » (Hughes, 1996). Appliqués à des métiers divers et variés, les travaux de Hughes fournissent des clefs d'analyse et de compréhension des effets, notamment d'ordre symbolique, de la division du travail, laquelle hiérarchise les statuts professionnels sur « l'échelle du prestige ». Ainsi nous avons vu que les mondes agricoles n'échappent pas à ces mécanismes de « division morale du travail » et de « hiérarchie symbolique » liée aux tâches inhérentes à chaque métier décrits minutieusement par Hughes à propos des professions hospitalières.

En empruntant cette démarche, l'examen des représentations associées à certaines tâches professionnelles (en l'occurrence la traite) et plus particulièrement l'analyse des mécanismes de « délégation du sale boulot » et de « division morale du travail » nous est apparue pertinente parce qu'il révèle et illustre, dans un contexte donné, un mouvement plus structurel de hiérarchisation symbolique des métiers de l'agriculture. La division du travail induit, par les acteurs eux-mêmes, une hiérarchisation symbolique des tâches professionnelles. En conséquence, le métier de céréalier apparaît comme particulièrement « honorable, respectable, propre et prestigieux » par opposition au métier de producteur laitier de plus en plus assimilé à une activité « peu honorable ou peu respectable » voire « minable » (Hughes, 1996). Ce sont ces repré-

sentations qui peuvent conduire un éleveur laitier à affirmer, à tort ou à raison, que l'entraide, et notamment les « chantiers d'ensilage » n'existent plus parce que « le céréalier, il ne veut pas salir sa remorque avec de l'ensilage ! ». Cette phrase, tout aussi catégorique qu'excessive, représente une belle allégorie de la hiérarchie sociale et professionnelle perçue et ressentie par les éleveurs.

Toutes ces raisons participent de ce cloisonnement socioprofessionnel. Bien évidemment ces mondes ne sont pas hermétiques les uns par rapport aux autres mais comme le note Hervieu, « [...] nous sommes bien face à un paradoxe. Il y a cinquante ans, les agriculteurs étaient majoritaires et divers mais ils formaient un monde unifié face aux sociétés urbaines, alors qu'aujourd'hui, ils sont minoritaires, segmentés et constituent définitivement des mondes pluriels. Assurément, il ne s'agit plus d'un monde mais bien de mondes agricoles » (Hervieu, 2010). Ce constat, les producteurs laitiers insérés dans les bassins intermédiaires comme celui du sud-Vendée, le font et en mesurent les conséquences.

Ainsi les effets de la hiérarchisation par les acteurs eux-mêmes ne nous apparaissent pas secondaires. Ils ne peuvent être évacués de l'analyse, notamment par ce qu'ils ne sont pas sans conséquence sur le rapport qu'entretiennent ces éleveurs à leur métier et aux travaux d'élevage quotidiens. Les résultats issus de cette enquête de terrain ne constituent qu'un cas particulier de relations entre segments professionnels agricoles, mais les mécanismes et les effets induits par la domination symbolique méritent d'être pris en compte dans l'analyse du processus de décomposition professionnelle. Au-delà des conditions objectives d'exercice professionnel, les représentations en matière de travail dépendent aussi des mondes agricoles en concurrence dans un espace socioprofessionnel local donné. En réalité, sur l'échelle sociale prise dans son ensemble, les différences entre segments professionnels ne sont probablement pas aussi importantes que les acteurs le ressentent eux-mêmes et pourraient même apparaître toutes relatives. Nous rejoignons ici les analyses de Merllié qui révèlent qu'il est fréquent que les acteurs « [...] les moins mobiles [soient] portés à surévaluer de micro-différences, inférieures, en tout cas, au seuil des catégories ou groupes socioprofessionnels à usage statistique » (2006). Ainsi l'étalonnage de leurs conditions d'exercice et de rétribution de leur travail s'opère sur la base de ce groupe professionnel objectivement proche et avec lequel ils sont en contact au quotidien, à la CUMA, à la Coopérative, dans les champs, etc.

4. Conclusion

Globalement, même s'il subsiste ici ou là quelques jeunes agriculteurs passionnés par l'élevage laitier, il semble que le sentiment de marginalisation et de déclassement professionnel soit profondément et collectivement ressenti par ces agriculteurs. Considérant d'une part les projets de cessation précoce d'activité laitière, d'autre part la rareté des vocations chez les successeurs familiaux potentiels et enfin la quasi impossibilité pour des jeunes non issus du milieu de porter le poids financier de la reprise de tels outils de production (matériel, bâtiments, cheptel et foncier), les projections à 10 ou 15 ans ne peuvent être qu'emprunte de pessimisme quant à la viabilité et au maintien de ce petit monde laitier du sud du département vendéen.

Au regard du degré de professionnalisation et de spécialisation constaté dans le Marais desséché, nous avons observé une véritable segmentation professionnelle. Les clivages ne s'opèrent pas, ou plus, sur la base du positionnement à l'égard du modèle dominant, entrepreneurial et technicien, mais sur la base d'un cloisonnement par métier. En dépit (ou à cause) d'une modernisation quasi généralisée, la spécialisation des exploitations a provoqué des contrastes régionaux et a fait apparaître progressivement une nouvelle hiérarchisation professionnelle. Au sein de cet espace professionnel local, les fractures, tant pratiques que symboliques, s'opèrent dorénavant sur la base du métier. Ainsi, bien que particulièrement « modernisés » et « professionnalisés », ces producteurs laitiers vendéens, en tant que groupe professionnel dominé, manifestent un rapport particulièrement difficile à leur travail qui traduit une crise professionnelle et identitaire profonde. Tandis que le modèle technique dominant montre ses limites, et qu'aucune alternative légitime n'émerge, le modèle culturel, quant à lui, est ailleurs, chez les « faux frères » céréaliers. Même s'il serait probablement exagéré de considérer que les éleveurs ressentent une répulsion pour le travail d'élevage comparable à celle décrite par Hughes (1996) à propos de certaines tâches opérées par les professions hospitalières, nous estimons que dans un univers professionnel dominé par les céréaliculteurs, les activités d'élevage, et en particulier la traite, subissent une sérieuse dévalorisation symbolique qui les placent désormais en bas de l'échelle du prestige.

Ainsi lorsque la baisse des effectifs et des volumes produits s'accompagne aussi d'une désaffection pour le métier et son exercice, la déprise n'est pas qu'économique, l'ébranlement est également d'ordre moral, et constitutif d'une crise professionnelle et identitaire (Dubar, 2000) dont les fondements sont à chercher du côté des relations professionnelles et des liens au travail. De notre point de vue, les ressorts sociologiques de ce délitement professionnel constaté localement ne sont pas à rechercher uniquement dans la question de la densité laitière ou encore d'un rapport de domination entretenu par les industriels. A travers une enquête comparative et locale, le processus de relégation professionnelle qui peut s'opérer sous l'effet de la segmentation sectorielle (fondée sur la spécialisation des exploitations) nous est apparu essentiel. Ainsi l'émergence et la formation de groupes professionnels de plus en plus distincts modifient en profondeur la structure de l'espace professionnel local et hiérarchisent, de fait, les métiers de l'agriculture.

Au-delà de ce cas particulier propre à ce territoire sud vendéen, la question de la généralisation des mécanismes de dévalorisation symbolique de l'activité laitière se pose. Le dernier recensement agricole donne peut-être quelques éléments de réponse (Giroux, 2011). En éclairant des processus d'ampleur nationale, il apparaît comme un bon instrument, à même de dépasser les spécificités d'une recherche circonscrite à quelques espaces monographiques. Il révèle en effet des évolutions de fond qu'aucune enquête de terrain, faite de matériaux qualitatifs, ne pourrait évaluer réellement à leur juste mesure. Alors qu'entre 2000-2010 l'érosion du nombre d'exploitations – toutes productions confondues – maintient sa constance (diminution de 26%, passant de 664 000 à 490 000), la résistance de la céréaliculture, sur la même période, est remarquable (diminution de 4,3%, passant de 88 500 à 84 700 exploitations)¹⁰. A l'inverse,

¹⁰ Chiffres relatifs à l'OTEX « Céréales et oléoprotéagineux » et couvrant l'« ensemble des exploitations ». Données disponibles sur le site www.agreste.agriculture.gouv.fr.

les exploitations ayant des vaches laitières subissent la sélection la plus sérieuse : avec une baisse de 36 % en dix ans, la diminution est spectaculaire (Giroux, 2011).

Ces résultats témoignent-ils de l'attractivité qu'exerce aujourd'hui l'activité céréalière sur les éleveurs ? Ou cela relève-t-il plutôt du développement des formes sociétaires qui affecte tout particulièrement les exploitations laitières (Villaume et Delame, 2009) ? La question reste ouverte. Toutefois, il y a fort à parier que ce processus de relégation professionnelle et de déprise laitière soit en cours dans bon nombre de bassins de productions où activités d'élevage et céréaliculture se trouvent en concurrence directe.

Bibliographie

- Barthez A. (2005) Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession, *Economie rurale* 289-290, 30-43.
- Billaud J.P. (1984) *Maraïs Poitevin - Rencontres de la terre et de l'eau*, L'Harmattan, 265 p.
- Bourdieu P. (1989) Reproduction interdite la dimension symbolique de la domination économique, *Etudes rurales* 113-114, 15-36.
- Castel R. (1995) *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 813 p.
- Cerf M., Lenoir D. (1987) *Le développement agricole en France*, Paris, PUF, 126 p.
- Champagne P. (2002) *L'héritage refusé, La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*, Paris, éd. du Seuil, 336 p.
- Cordellier S. (2008) L'émergence de groupes promouvant des systèmes de production différents, *Revue POUR* 196-197, 69-79.
- Darré J.P., Le Guen R., Lémery B. (1989) Changement technique et structures professionnelles locales en agriculture, *Economie rurale* 192-193, 115-122.
- Desgranges B. (2001) *La mise à l'épreuve d'une profession. Le travail de redéfinition du métier d'éleveur charolais*. Lyon : Université Lyon II - Lumière, 310 p. Thèse de doctorat en sociologie.
- Dubar C. (2000) *La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Editions Armand Colin (U), 3^e éd., 255 p.
- Dubuisson-Quellier S., Giraud C. (2010) Les agriculteurs, entre clôtures et passerelles, in : *Les mondes agricoles en politique*, Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., Paris, Presses de Sciences Po, 111-129.
- Durkheim E. (1998 [1893]) *De la division du travail social*, Paris, PUF, 5^e éd., 416 p.
- Giroux G. (2011) Recensement agricole 2010, premières tendances, *Agreste Primeur* 266.
- Goulet F. (2010) Nature et ré-enchantement du monde, in : *Les mondes agricoles en politique*, Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., Paris, Presses de Sciences Po, 51-71.

- Grignon C. (1981) Les conditions sociales de l'intensification, *Economie rurale* 146, 3-13.
- Grignon C. (1982) Professionnalisation et transformation de la hiérarchie sociale des agriculteurs, *Economie rurale* 152, 61-66.
- Hervieu B. (2010) Les agriculteurs dans la vie politique française, cinquante ans d'évolution, quatre regards, in : *Les mondes agricoles en politique*, Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., Paris, Presses de Sciences-Po, 8-40.
- Hughes E. (1996) *Le regard sociologique*, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, EHESS, 344 p.
- Lemery B., (2003) Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, *Sociologie du travail* 45(1), 9-25.
- Merllié D. (2006) Comment confronter mobilité subjective et mobilité objective ?, *Sociologie du travail* 48(4), 474-486.
- Muller P. (1987) Un métier né de la crise : exploitant rural, *Sociologie du travail* 4, 459-475.
- Paugam S. (2000) *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, 437 p.
- Rémy J. (1987) La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur, *Sociologie du travail* 4, 415-441.
- Rémy J. (2008) La diversité croissante des métiers et des cultures professionnelles, *Revue POUR* 196-197, 80-84.
- Strauss A. (1992) *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 319 p.
- Villaume S., Delame N. (2009) ESSOR DES SOCIÉTÉS AGRICOLES : UN RECOURS ACCRU AU SALARIAT ET AUX PRESTATAIRES DE SERVICES, *INSEE Première* 1243.